

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

2020 - 2022



LE CLS C'EST QUOI ?

Un Contrat Local de Santé (CLS) est un programme d'actions, inspiré de la politique régionale de santé. Il définit les priorités et coordonne les politiques publiques sur la base des besoins exprimés sur un territoire déterminé.

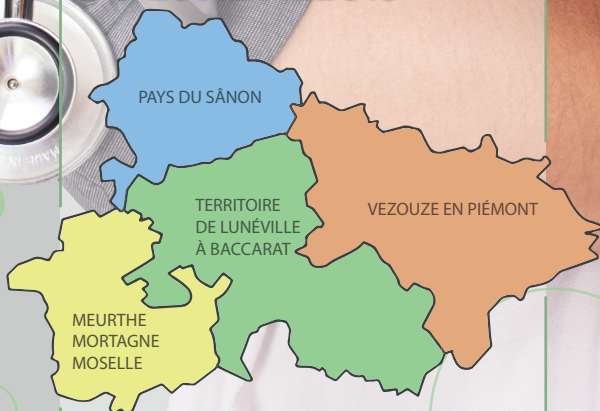
Le CLS du Lunévillois a pour objectif d'ériger une dynamique territoriale de santé, en rassemblant les acteurs locaux autour d'une réflexion et d'une démarche de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé commune.

Il ne s'agit pas d'un dispositif supplémentaire mais bien d'un outil vivant de coordination de l'ensemble des politiques publiques de santé.

LA SANTÉ SUR LE LUNÉVILLOIS

- Baisse démographique liée à un solde migratoire négatif et à un solde naturel pratiquement nul.
- Densité de population faible (54 habitants/km²), notamment à l'est du territoire. Au niveau départemental la densité est de 140 habitants/km².
- Le territoire est l'un des plus vieillissant du département.
- 2 personnes sur 5 de 75 ans et + vivent seules.
- Le Lunévillois recense 11% des grossesses du Département et 15% des grossesses de mineures.
- 4 décès sur 10 sont dits « évitables », c'est-à-dire potentiellement évitable par un changement de comportement ou une meilleure prise en charge par le système de santé comme le dépistage.

LE TERRITOIRE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS



L'ÉLABORATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Le Contrat Local de Santé du Pays du Lunévillois s'est construit autour des thèmes suivants :

- l'autonomie
- la prévention et l'éducation à la santé
- l'offre et l'accès aux soins
- la santé mentale

Au vu des premières discussions et propositions d'actions thématiques, des enjeux communs ont été mis en lumière par le Comité de Pilotage. Ces enjeux forment un axe complémentaire qui recense l'ensemble des objectifs spécifiques communs à au moins 3 des 4 axes stratégiques du Contrat Local de Santé.

Les actions qui ont été retenues, comme celles qui le seront encore dans les années à venir, ont été définies par des groupes de travail et validées par un Comité de Pilotage composé des Présidents d'intercommunalité, des Maires de Lunéville et des Bourgs-centre, des représentants d'associations, de professionnels de santé et des services institutionnels.

LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

DÉMARCHE ET ENJEUX COMUNS :

- **AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'OFFRE EN SANTÉ EXISTANT SUR LE TERRITOIRE**
(Communication sur les ressources en santé du territoire - Cycle de conférence « Santé »)
- **FAVORISER L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS D'ACCOMPAGNEMENT ET LES COMPÉTENCES HUMAINES FORMÉES DU TERRITOIRE**
(Enquête sur les départs de professionnels en santé - Passeport-Pro du Lunévillois - Employeurs en santé du Lunévillois - Initiative Formations Santé Lunévillois)
- **AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS INDIVIDUELLES COMPLEXES**
(Plateforme Territorial d'Appui)
- **ENCOURAGER LES INITIATIVES ET L'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES ORGANISATIONS ET OUTILS EN SANTÉ**
(Forum de veille et d'innovation en santé)
- **COORDONNER, ANIMER ET ÉVALUER LE CLS**
(Coordination du CLS : Animation du CLS pour la mise en œuvre des actions et Évaluation des actions prévues par le CLS)
- **PISTE EN REFLEXION**
(Cercle des professionnels : Appui aux systèmes d'information)

LA SANTÉ : DE QUOI PARLE-T-ON AU JUSTE ?

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).

À ce titre, les transports, l'action sur l'environnement, l'accompagnement à l'activité physique ou à une alimentation saine importent tout autant que les soins présents et proposés par les professionnels.



AXE HANDICAP, VIEILLESSE, AUTONOMIE

- CONFORTER L'AUTONOMIE ET AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIEILLISSANTES SUR LE TERRITOIRE
(EHPAD à domicile - Parcours handicap et perte d'autonomie - Exposition « Imagine ton avenir »)
- ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES NON AUTONOMES OU EN PERTE D'AUTONOMIE
(Journée de sensibilisation aux situations de handicap)
- MONALISA FAVORISER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET DES JEUNES – NOTAMMENT PORTEUR DE HANDICAP
(Dispositif de transition – Parcours de vie des jeunes en situation de handicap)
- PISTES EN REFLEXION
(Actions innovantes pour les jeunes par les jeunes - Projets intergénérationnels)

AXE PRÉVENTION ET ÉDUCATION A LA SANTÉ

- DEVELOPPER ET ACCOMPAGNER DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE PREVENTION EN SANTE
(Coordination des associations)
- PREVENIR L'ENTREE DANS LES PRATIQUES ADDICTIVES
(Dispositif « INSPIRE »)
- PROMOUVOIR LA SANTE SEXUELLE ET L'ÉDUCATION A LA VIE AFFECTIVE
(« Pass-éducation à la sexualité »)
- PROMOUVOIR UNE ACTIVITE PHYSIQUE REGULIERE ET UNE ALIMENTATION SAINNE, AFIN NOTAMMENT DE REDUIRE LE RISQUE DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES
(Prescri'mouv - Nourris-ta vie ! » - Éducation thérapeutique)
- AGIR DES LE PLUS JEUNE AGE POUR LUTTER CONTRE LE CARACTERE PERSISTANT ET REPRODUCTIBLE DES INEGALITES DE SANTE
(PERL : Prévention en petite enfance dans le Lunévillois - Nutrition santé Petite enfance - Education à la santé)
- PISTES EN REFLEXION
(Santé buccodentaire - Prévenir l'incontinence - Santé environnementale Prévention des risques pouvant toucher les femmes en situation de précarité)



AXE OFFRE ET ACCÈS AUX SOINS

- CONFORTER L'OFFRE EN SOINS SUR LE TERRITOIRE
(Label « Hôpital de proximité » pour les établissements de BACCARAT et 3H Santé et label « établissement de recours (niveau 2) » pour le CH de Lunéville - Favoriser l'accès aux soins et aux 1er recours - Pédiatrie en Lunévillois)
- INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS L'INNOVATION ET L'EXPERIMENTATION EN SANTE
(Cabine de téléconsultations - MEDISIS)
- PISTES EN REFLEXION
(Améliorer l'accès aux soins et aux droits pour les publics précaires Construire un système d'échange et de partage d'information entre professionnels à l'échelle du territoire)



AXE SANTÉ MENTALE



- PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DE PSYCHOPATHOLOGIES DU TRAVAIL ET SUR LE LIEU DE TRAVAIL
Consultation « Souffrance et Travail »
- AMELIORER LE REPERAGE, L'ORIENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLE PSYCHIQUES
Formation aux premiers secours en « Santé Mentale »
- COMMUNICATION EN SANTE MENTALE
Semaine d'information en santé mentale
- PISTE EN REFLEXION
Réinsertions professionnelles des personnes atteintes de souffrance(s) mentale(s)

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

**MA SANTÉ, PAS
SANS MON AVIS !**

Et si j'ai envie de m'investir, comment
puis-je le faire ?

- Je peux contribuer aux réflexions sur la santé en envoyant un mail contenant mes idées ou mon avis, sur la boîte à idées numérique mise à ma disposition :
boite-a-idees-cls@pays-lunevillois.com
- J'adhère à une association partenaire du Contrat Local de Santé, la liste est à retrouver sur le site du Pays du Lunévillois (voir encadré ci-dessous)
- Je demande, par le biais de la boîte à idées numérique, à être tenu au courant des événements organisés.

**LES PARTICIPANTS
A L'ÉLABORATION**

Au-delà des partenaires signataires du contrat, sont également associés à la démarche des acteurs soit pour leurs compétences, la mise à disposition de ressources, le partage de méthodologie, soit en tant que porteurs d'actions :

- Les élus du territoire du Lunévillois
- Les professionnels de santé libéraux, les maisons de santé pluriprofessionnelles
- Les professionnels du champ sanitaire, social, médico-social, de la prévention, de l'insertion
- Les bénévoles d'associations et associations de malades, seniors, personnes en situation de handicap et/ou de leur entourage
- Les associations de représentants d'usagers et de réseaux de santé.

Pour plus d'information, vous pouvez télécharger le Contrat Local de Santé sur le site du Pays du Lunévillois à l'adresse suivante :

www.pays-lunevillois.com

